

Avec 150 000 agents, la fonction publique est une composante majeure de l'emploi régional

En Picardie, au 31 décembre 2011, plus de 150 000 salariés travaillent dans la fonction publique, soit 22,4% de l'emploi régional. C'est plus que la moyenne nationale qui se situe à 20,4%. La Picardie est la 6^e région pour la part du public dans l'emploi.

Toutefois, avec 78 emplois publics pour 1 000 habitants, le taux d'administration régional est l'un des plus faibles de France et situe la Picardie au 19^e rang des régions de métropole devant Rhône-Alpes, l'Alsace et les Pays de la Loire. La fonction publique d'État regroupe 40% des agents contre 45% au niveau national.

La fonction publique territoriale emploie 33% des fonctionnaires et se caractérise par la place importante occupée par les structures intercommunales. En effet, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les syndicats intercommunaux concentrent près du quart des effectifs pour une part nationale de 13,3%. Enfin, la fonction publique hospitalière est plus présente en Picardie avec près de 27% des agents qui y travaillent contre 21% en moyenne nationale. En Picardie, les fonctionnaires sont plus jeunes et 64% d'entre eux sont des femmes.

Joël DEKNEUDT, Emmanuelle DINNEQUIN,
Insee Picardie

Plus du quart des emplois dans la fonction publique hospitalière en Picardie

Effectifs de la fonction publique en Picardie en 2011

Versant de la fonction publique	Effectifs en Picardie	Répartition par versant en %		
		Picardie	province	France entière
État	60 200	40,0	43,2	44,9
Hospitalière	40 277	26,9	22,4	20,8
Territoriale	49 780	33,1	34,4	34,3
Ensemble	150 257	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

► La fonction publique d'État premier employeur public

Au 31 décembre 2011, la fonction publique emploie 150 300 agents en Picardie, soit 2,7% des effectifs nationaux. Ils représentent 140 000 emplois en équivalent temps plein. Leur part dans l'emploi total régional est de 22,4% ce qui situe la Picardie au sixième rang des régions de métropole, deux points au-dessus du taux national. 37% des fonctionnaires picards travaillent dans l'Oise, 35% dans la Somme et 28% dans l'Aisne.

La fonction publique d'État (FPE), regroupant les préfetures, les services déconcentrés des ministères ayant une compétence territoriale et des établissements publics nationaux, est, en Picardie comme en France, le premier employeur public avec 60 200 agents. Mais son poids dans l'emploi public est plus faible qu'au plan national : 40% des effectifs contre 45% en France et 43% en province. D'ailleurs, avec 9,0% de l'emploi total, la part de la fonction publique d'État dans l'emploi régional se situe légèrement en dessous de la moyenne nationale (9,2%).

La fonction publique territoriale (FPT) comprend les services administratifs et techniques des collectivités locales (région, départements, EPCI et communes). Regroupant 49 800 emplois, elle arrive au second rang pour l'emploi public régional avec 33,1% des effectifs, un point de moins que la moyenne nationale. Ceux-ci représentent 7,4% de l'emploi total picard, soit un taux qui est plus élevé que celui observé au plan national (7,0%) ou en France de province (6,8%).

La fonction publique hospitalière (FPH), constituée des centres de soins et des maisons de retraite, emploie 40 300 personnes. Elle regroupe 26,9% des effectifs de la fonction publique picarde contre 22,4% en province et 20,8% en France. La surreprésentation de l'emploi hospitalier public est caractéristique des régions de petite taille, telles que le Limousin, la Bourgogne, l'Auvergne. En Picardie, la fonction publique hospitalière occupe 6% du total des emplois, valeur bien supérieure à la moyenne nationale 4,3%, ce qui explique en grande partie le poids important dans la région des effectifs de la fonction publique dans l'emploi total.

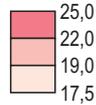
L'emploi public, une composante majeure de l'emploi total picard

Part de l'emploi public dans l'emploi total par région et par versant de la fonction publique

Ensemble de la fonction publique

France : 20,4%

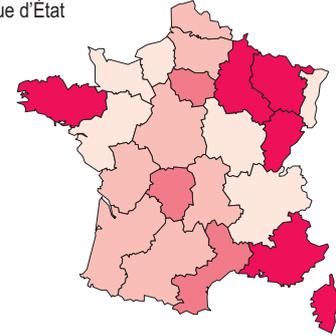
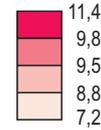
En %



Fonction publique d'État

France : 9,2%

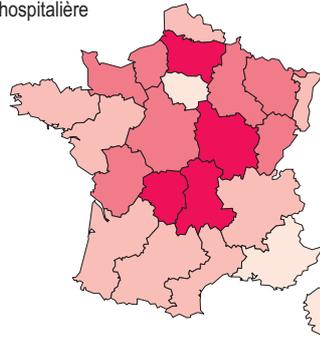
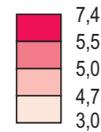
En %



Fonction publique hospitalière

France : 4,3%

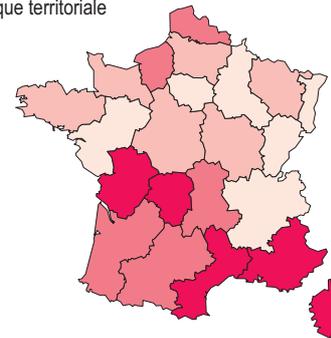
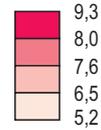
En %



Fonction publique territoriale

France : 7,0%

En %



En Picardie, la part de l'emploi hospitalier dans l'emploi total est de 6%.
Champ : emploi au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.

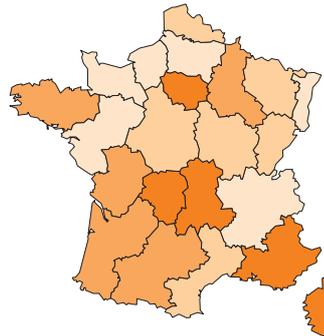
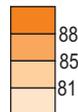
Source : Insee - SIASP et estimations d'emploi localisées, 2011

Taux d'administration des régions en 2011

Nombre d'emplois dans la fonction publique pour 1 000 habitants

France : 85%

En %



Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

► Un taux d'administration parmi les plus faibles de France

Le nombre d'emplois publics pour 1 000 habitants, qui définit le taux d'administration, s'élève à 78‰ en Picardie contre 85‰ au plan national. C'est l'un des plus faibles taux de France qui situe la Picardie au 19^e rang des régions de métropole, devant Rhône-Alpes, l'Alsace et les Pays de la Loire.

Ce résultat peut paraître contradictoire avec le fait que la Picardie est une région où la part de l'emploi public dans l'emploi total est l'une des plus fortes du pays. Cela tient notamment au fait que l'offre globale d'emplois localisée en Picardie est faible et ne couvre pas les besoins de la population, obligeant d'ailleurs près de 20% des actifs à travailler hors de la région.

La surreprésentation de l'emploi hospitalier dans l'emploi public conduit à un taux d'administration de la fonction publique hospitalière plus élevé qu'en métropole (21‰ contre 18‰). En revanche, on ne compte que 26 postes pour 1 000 habitants au sein de la fonction publique territoriale (29‰ en France métropolitaine). L'écart avec le taux d'administration métropolitain est encore plus prononcé au niveau de la fonction publique d'État, avec 31 postes pour 1 000 habitants dans notre région contre 38‰.

► En Picardie, davantage d'emplois dans les structures intercommunales

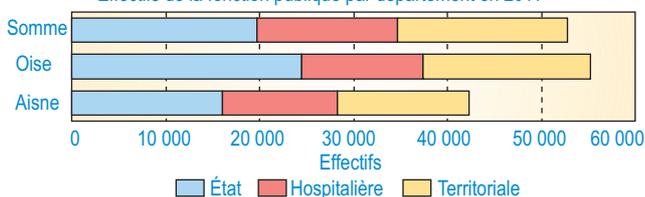
Au sein de la fonction publique d'État, la répartition des emplois par ministère en Picardie se caractérise par la place prépondérante de l'Éducation nationale, beaucoup plus marquée qu'au plan national : elle concentre 57% des effectifs, soit 13 points de plus (et 10 points de plus de la France de province). Cette part s'explique par la jeunesse de la population régionale et sa fécondité, mais aussi par la moindre présence de certaines activités, notamment la Dé-

Présence plus marquée de la fonction publique d'État dans l'Oise que dans l'Aisne et la Somme

Si la fonction publique d'État est le principal employeur public dans tous les départements picards, elle est cependant plus présente dans l'Oise où elle représente 44% des effectifs du public, soit, respectivement, 6 et 7 points de plus que dans l'Aisne et la Somme. Cette situation tient en partie aux effectifs de l'Éducation nationale, plus fournis en raison d'une population plus nombreuse et plus jeune, et à ceux de la Défense, moins présents dans le reste de la région. Comme la part de la fonction publique territoriale est à peu près semblable dans les trois départements picards, la surreprésentation des fonctionnaires d'État dans l'Oise conduit mathématiquement à une moindre présence des agents de la fonction publique hospitalière dans ce département : 23% des effectifs de la fonction publique contre 29% dans les deux autres départements.

Dans l'Oise, 44% des emplois sont dans la fonction publique d'État

Effectifs de la fonction publique par département en 2011



Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

fense, suite aux différentes restructurations, et surtout de l'Enseignement supérieur et la Recherche publique, faiblement implantés dans la région.

La fonction publique territoriale (FPT) se différencie aussi en Picardie du plan national par la place importante occupée par les structures intercommunales. Les établissements de coopération intercommunale (EPCI) et les syndicats intercommunaux concentrent en effet près du quart des effectifs de la FPT (23,9%) alors que leur part n'est que de 13,3% en France. Cela s'explique par la nature du territoire picard, comprenant de nombreuses petites communes qui ont peu de moyens pour embaucher et trouvent dans l'intercommunalité une solution pour les mutualiser. D'ailleurs, le fait que les communes emploient moins de la moitié des agents de la FPT picarde est caractéristique des régions fortement rurales.

► Une fonction publique plutôt jeune et féminisée

La part des femmes dans la fonction publique picarde est plus élevée qu'au plan national : 64% contre 61%. Cet écart s'explique par un effet structurel : la surreprésentation de la fonction publique hospitalière. En effet, nettement plus présente au sein de l'emploi public picard que dans le reste du pays, elle est aussi la plus fortement féminisée, comprenant 77% de femmes, en Picardie comme en France.

De même, le poids plus marqué de l'Éducation nationale au sein de la fonction publique d'État (FPE) en Picardie, secteur féminisé à 70%, contribue à la surreprésentation des femmes dans la FPE par rapport à la moyenne nationale, 58% contre 54%. Ce taux situe la Picardie au second rang des régions françaises, juste derrière la Haute-Normandie.

À l'inverse, la part des femmes au sein de la fonction publique territoriale est un peu moins importante en Picardie qu'au plan national, même si elles sont aussi largement majoritaires : 59,0% contre 60,5%.

Les fonctionnaires picards sont aussi plus jeunes. Ainsi, la Picardie est, derrière la Champagne-Ardenne, la région de France où la part des agents de la fonction publique de 50 ans et plus est la plus faible avec 28,1% pour une moyenne nationale de 29,7%. D'une manière générale, plus on descend vers les régions du sud de la France, plus ce taux augmente. Cela résulte du système de mutation, les départs de la région étant remplacés par l'affectation de jeunes. Ce taux de 50 ans et plus est particulièrement faible dans l'Oise avec 26,8% (seuls 3 départements ont des taux inférieurs) et l'Aisne avec 28,3%.

► Peu d'emplois de catégorie C dans la fonction publique d'État

En 2011, la fonction publique picarde compte parmi ses effectifs 48 000 cadres A, 26 900 cadres B et 73 300 cadres C. Ces derniers représentent la moitié des effectifs, deux points de plus qu'en France, alors que la proportion d'agents de catégorie B est inférieure de deux points (18% contre 20%). La part des cadres A est égale à la moyenne nationale.

La répartition des salariés par catégorie est très différente dans les trois composantes de la fonction publique. Dans la fonction publique d'État, les cadres A sont majoritaires (55%) notamment en raison des effectifs d'ensei-

gnants. C'est près du double de la fonction publique hospitalière où les cadres C représentent 55% du personnel. Dans la fonction publique territoriale, 82% des agents sont cadres C, les cadres A et B représentent respectivement 7% et 11% des effectifs.

► Deux fois plus d'emplois aidés dans la fonction publique picarde

La structure des emplois de la fonction publique de la région par statut diffère peu de la structure nationale, avec 73% de titulaires (y c. militaires) et un peu plus d'un quart

L'Éducation nationale majoritaire dans la fonction publique d'État en Picardie

Répartition de la fonction publique d'État selon le ministère de tutelle

Ministère de tutelle	Effectifs	Part en % en	
		Picardie	France
Éducation nationale, jeunesse et vie associative	34 553	57,4	44,7
Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales	5 571	9,3	11,8
Défense et anciens combattants	5 073	8,4	11,9
Enseignement supérieur et recherche	3 539	5,9	10,5
Autres services et ministères	11 464	19,0	21,1
Ensemble	60 200	100,0	100,0

Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

Les structures intercommunales occupent un quart des emplois de la fonction publique territoriale picarde

Répartition de la fonction territoriale par échelon géographique

	Effectifs	Part en % en	
		Picardie	France
Région	2 779	5,6	4,3
Département	10 686	21,5	18,7
Commune	24 038	48,2	62,7
Epci	8 610	17,3	9,7
Syndicats intercommunaux	3 275	6,6	3,6
Autres établissements publics locaux	392	0,8	1,0
Total	49 780	100,0	100,0

Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

Une structure par âge plus jeune qu'en France

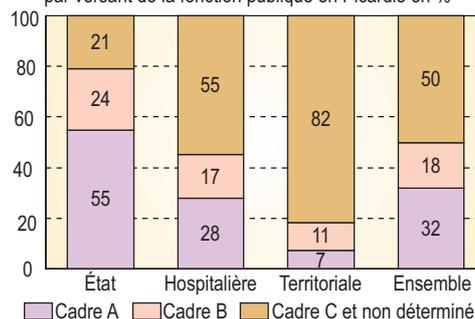
Répartition des agents de la fonction publique selon l'âge

	Picardie	Province	France entière
Moins de 25 ans	5,9	5,6	5,5
25 à 34 ans	23,3	21,1	21,7
35 à 44 ans	28,4	28,6	28,3
45 à 54 ans	28,6	29,9	29,4
55 ou plus	13,8	14,8	15,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

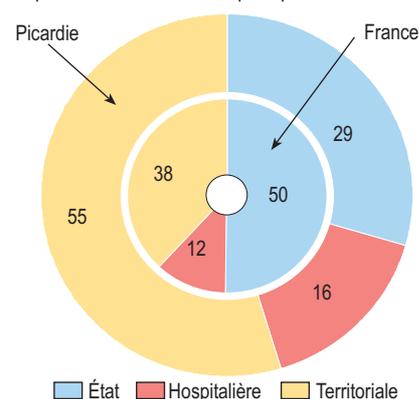
Une majorité de cadres A dans la fonction publique d'État, et de cadres C dans la territoriale

Répartition par catégorie hiérarchique des emplois par versant de la fonction publique en Picardie en %



Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

**La fonction publique territoriale
emploie 55% des emplois aidés en Picardie**
Répartition des emplois aidés
par versant de la fonction publique en 2011 en %



Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

d'autres emplois non titulaires. La région se distingue toutefois par ses 6 000 bénéficiaires d'emplois aidés, soit 4% des effectifs totaux, représentant le double de la moyenne nationale.

De plus, la répartition de ces emplois est très différente de celle de la France. Au plan national, la moitié des contrats aidés dépendent de la fonction publique d'État. Ce n'est le cas que de 29% d'entre eux en Picardie. À l'inverse, la fonction publique territoriale emploie 55% des contrats aidés dans la région et seulement 38% en France. Cet écart s'explique par diverses mesures mises en place par les collectivités locales de la région, notamment les emplois solidaires, dans le cadre du dispositif d'appui à la vie associative par le Conseil régional. ■

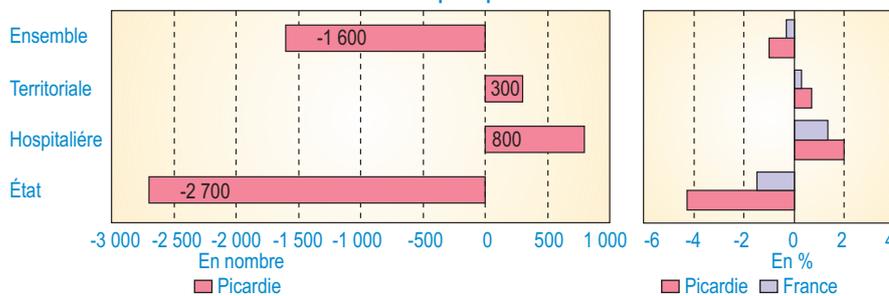
Entre 2010 et 2011 la baisse des effectifs de la fonction publique est uniquement due à la fonction publique d'État

Entre 2010 et 2011 les effectifs de la fonction publique ont baissé de 1 600 agents en Picardie. Cette baisse de -1% est plus importante qu'en France (-0,3%). Cependant, comme en France, elle ne concerne que la fonction publique d'État. En Picardie, celle-ci perd 2 700 emplois, soit 4% de ses effectifs, trois fois plus qu'au plan national.

L'essentiel de cette diminution porte, en Picardie, sur des contrats aidés : 900 sur un total de 1600. Dans les fonctions publiques d'État et hospitalière, leur nombre diminue de 20%. La baisse atteint 6% dans la fonction publique territoriale.

Pour autant, l'emploi augmente en 2011 dans les deux autres composantes de la fonction publique, davantage dans la fonction publique hospitalière que dans la territoriale, respectivement de 2% et 0,7%. Dans les deux cas, ces hausses sont plus élevées dans la région qu'en France.

Évolution des effectifs des fonctions publiques en Picardie entre 2010 et 2011



Source : Insee - SIASP 2011, établissements employeurs

Définitions

Fonction publique :

L'administration a pour objectif de satisfaire l'intérêt général en assurant l'application des lois et l'organisation des services publics, outils de la cohésion sociale. Dans son acception la plus stricte, la **fonction publique** réunit l'ensemble des agents travaillant dans des organismes dont le droit public est le statut normal de recrutement.

On distingue trois versants de la fonction publique :

- la **fonction publique d'État** dont les compétences s'étendent à tout le territoire, composée de l'administration centrale située principalement à Paris, des services déconcentrés (préfectures, directions régionales, directions départementales, académies, etc.) et des établissements publics nationaux à caractère administratif. Leur ministère de tutelle leur confie une mission dans un domaine spécialisé tel que l'éducation, la recherche,

la culture, l'action sociale, etc. ;

- la **fonction publique territoriale** constituée des services administratifs et techniques des conseils régionaux, des conseils généraux, des établissements publics de coopération intercommunale, des communes et autres établissements locaux administratifs (caisses des écoles) ;

- la **fonction publique hospitalière** constituée des hôpitaux et centres de soins publics ainsi que des maisons de retraite publiques.

L'**emploi total** comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. L'emploi total au 31 décembre recouvre l'emploi salarié et l'emploi non salarié, après prise en compte de la multi-activité de certains travailleurs (chaque personne en emploi est comptée une seule fois). Ces données sont issues des estimations d'emploi annuelles publiées par l'Insee.

Pour en savoir plus

L'emploi dans la fonction publique, Insee Première n°1460, juillet 2013.

Emploi public : un poids important en Lorraine, Économie Lorraine n°327, décembre 2013.

Légère baisse de l'emploi dans la fonction publique entre 2010 et 2011, Informations Rapides n° 115 mai 2013.

Emploi et salaires, Insee Références édition 2013.

Sources

Le Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP) recense, depuis 2009, les données sur l'emploi et rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Le périmètre de la fonction publique repose essentiellement sur le statut de l'employeur : personnes morales soumises au droit administratif dont le recrutement se fait sur la base du droit public.

L'effectif publié ici comprend les fonctionnaires titulaires ou non y compris les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé.



Insee Picardie 1, rue Vincent Auriol - CS 90402 - 80004 AMIENS CEDEX 1 FRANCE Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directrice de la Publication : **Yvonne PÉROT** Chef du service Études-Diffusion : **Danièle LAVENSEAU**

Rédactrice en chef : **Nathalie SALOMON** Maquette Insee Picardie

Dépôt légal : février 2014 ISSN : 1779-4935 Code SAGE : IPA08662 N°86-2014

www.insee.fr

IPA n°86 février 2014

